

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : AN 33,5 N, AN 34,0 N, AN 34,4 N

No.-CAS : 6484-52-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur fiche

Alliance Occitane
24 Avenue Marcel Dassault
31505 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 36 01 23
contact@arterris.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides comburantes, Catégorie 3 H272: Peut aggraver un incendie; comburant.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Conseils de prudence	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	Prévention:	
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P220	Tenir/stocker à l'écart des matières combustibles.
	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
	Intervention:	
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

nitrate d'ammonium

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nitrate d'ammonium: formule d'engrais Ces produits sont conformes à la norme NF U 42-001-1 et au Règlement (CE) no 2003/2003.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (% w/w)
nitrate d'ammonium	6484-52-2 229-347-8	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 94

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

	01-2119490981-27		
--	------------------	--	--

Remarques : Matières combustibles totales sous forme de carbone: inférieur ou égal à 0.2 %
Chlorures: inférieur ou égal à 0.02 %
Cuivre: inférieur ou égal à 10 ppm

Numéros d'Enregistrement REACH:
www.borealisgroup.com , Company - REACH - Registered substances

Les mélanges contenant moins de 80% de nitrate d'ammonium ne sont pas classés Irritant pour les yeux (études OCDE 405 et OCDE 437 menées sur des mélanges similaires)

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.
Demander conseil à un médecin.
Ne pas pratiquer de respiration artificielle par bouche-à-bouche.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 5 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Appeler un médecin.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Contact avec les yeux:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Irritation

L'inhalation des poussières peut provoquer les symptômes suivants:

Irritation respiratoire

Toux

L'inhalation des fumées de décomposition peut provoquer les symptômes suivants:

Risque d'œdème pulmonaire retardé.

Troubles digestifs

L'absorption du produit dans le corps peut conduire à la formation de métémoglobine dont la concentration élevée entraîne une cyanose.

Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau à grand débit

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse
Sable
Poudre sèche
Halons
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
Des vapeurs toxiques peuvent se dégager.

Oxydes d'azote (NO_x)

Ammoniac

Risque d'explosion si le produit est chauffé en ambiance confinée (par exemple tubes et tuyauteries) en particulier si il est contaminé par des matières incompatibles.
Voir chapitre 10.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Information supplémentaire : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
Contacter les autorités locales compétentes.

Éviter l'inhalation des fumées de décomposition.
S'assurer que les portes et les fenêtres sont ouvertes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter la formation de poussière.
Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Balayer pour éviter les risques de glissade.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Ne pas mélanger avec de la sciure, des matières combustibles ou organiques.
Laisser le récipient ouvert.
Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.
Considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.
Assurer une ventilation adéquate.
Tenir écarté des matériaux incompatibles.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

N'utiliser que du matériel propre.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Restreindre la taille des tas (conformément à la réglementation locale) et laisser au moins un mètre de distance autour des tas de produits ensachés. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces.

Matériaux appropriés pour les conteneurs: Plastiques Acier inoxydable Aluminium

Matériaux inappropriés pour les conteneurs: Cuivre Zinc

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 32 °C. Éviter de stocker en plein air. Protéger de l'humidité.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Tenir écarté des matériaux incompatibles. Voir chapitre 10.

Dans les exploitations agricoles, s'assurer que les engrais ne sont pas stockés à proximité de foin, paille, céréales, carburant diesel, etc.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Poussières totales		VME	10 mg/m ³	FR VLE
Poussières alvéolaires		VME	5 mg/m ³	FR VLE

DNEL:

nitrate d'ammonium : **Utilisation finale: Travailleurs**
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long-terme, Systémique
Valeur: 5,12 mg/kg
Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long-terme, Systémique
Valeur: 36 mg/m³
Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long-terme, Systémique
Valeur: 2,56 mg/kg
Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long-terme, Systémique
Valeur: 8,9 mg/m³
Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long-terme, Systémique
Valeur: 2,56 mg/kg

PNEC:

nitrate d'ammonium : Installation de traitement des eaux résiduaires
Valeur: 18 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Avant tous travaux par point chaud et matériaux chauds sur des contenants et appareils ayant contenu du produit, les traces de produits doivent être éliminées par un lavage efficace à l'eau.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Des lunettes de sécurités ou masque de visage.
(EN 166)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Gants en caoutchouc ou en plastique Gants en cuir
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.
Protection respiratoire conforme à EN 143 / EN 149.

Filtre de type : Filtre P1

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : granulés, prills

Couleur : blanc, beige

Odeur : inodore

Seuil olfactif : Non applicable

pH : > 4,5, 10 %

Point de fusion : 169 °C

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

(1 013 hPa)

Point d'ébullition	: Décomposition: Se décompose au-dessous du point d'ébullition.
Point d'éclair	: Non applicable, (inorganique)
Taux d'évaporation	: négligeable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: négligeable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: 1,72 (20 °C)
Masse volumique apparente	: 890 kg/m ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: 1 870 g/l très soluble (20 °C)
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Température de décomposition	: > 210 °C
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable (solide)
Propriétés explosives	: Non explosif les tests ONU de séries 1 et 2 Matières combustibles totales sous forme de carbone: inférieur ou égal à 0.2 % Risque d'explosion si le produit est chauffé en ambiance confinée (par exemple tubes et tuyauteries) en particulier si il est contaminé par des matières incompatibles.
Propriétés comburantes	: Peut aggraver un incendie; comburant.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : 80,04 g/mol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Suite à des variations thermiques répétées au-dessus et en-dessous de 32°C, le produit devient poreux à cause du changement de structure cristalline, associé à une augmentation de la formation de poussières et une augmentation du volume des grains. Ceci peut conduire à une rupture des sacs et un retrait du produit.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Au contact de bases fortes, de l'ammoniac est libéré.
Libère des gaz nitreux au contact des acides forts.
Se décompose par chauffage.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Température > 170 °C
Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
Tenir écarté des matériaux incompatibles.
Exposition prolongée à l'air ou l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter :
Matières organiques
Agents réducteurs
Des matières combustibles
Acides forts et bases fortes
Poudres métalliques
Cuivre
Alliage de cuivre
Chlorates
Chromates
Nitrites
soufre
permanganates

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Ammoniac

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2 950 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 88,8 mg/l
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50: > 5 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

|| Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

|| Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.
Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Espèce: Souris
Méthode: OCDE Ligne directrice 429
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Références croisées

Mutagenicité sur les cellules germinales

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE Ligne directrice 473
Résultat: négatif
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium et de calcium

: Type de Test: Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères
Méthode: OCDE Ligne directrice 476
Résultat: négatif
Substance d'essai: Nitrate de potassium

Cancérogénicité

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Toxicité pour la reproduction

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Effets sur la fertilité

: Espèce: Rat
NOAEL: > 1 500 mg/kg,
Méthode: OCDE Ligne directrice 422
Substance d'essai: Nitrate de potassium

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Evaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

Espèce: Rat
NOAEL: 256 mg/kg
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 364 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Substance d'essai: Sulfate d'ammonium

Espèce: Rat
NOAEL: 0,185 mg/l
Voie d'application: Inhalation
Durée d'exposition: 14 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 412
Substance d'essai: Nitrate d'ammonium

Toxicité par aspiration

|| Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

nitrate d'ammonium:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

nitrate d'ammonium:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 447 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Court terme
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 490 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Court terme Substance d'essai: Nitrate de potassium Remarques: Eau douce
Toxicité pour les algues	: CE50 : > 1 700 mg/l Durée d'exposition: 10 jr

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

	Substance d'essai: Nitrate de potassium Remarques: Eau de mer
Toxicité pour les bactéries	: CE50 : > 1 000 mg/l Durée d'exposition: 180 min Type de Test: Inhibition de la respiration de boues activées Substance d'essai: Nitrate de sodium Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: Remarques: étude scientifiquement injustifiée
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: CE50: 555 mg/l Durée d'exposition: 7 jr Espèce: Bullia digitalis (prosobranch gastropod)

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

nitrate d'ammonium:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

nitrate d'ammonium:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

nitrate d'ammonium:

Mobilité : Milieu: Eau
Remarques: complètement soluble

: Milieu: Sol
Remarques: (NO₃-), On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

: Milieu: Sol
Remarques: (NH₄+), Après libération, est absorbé par le sol.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts. Un important déversement accidentel peut causer des impacts environnementaux tels que l'eutrophisation d'eaux de surface closes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.
Éviter que le produit atteigne l'eau souterraine, les organismes aquatiques ou le système d'égouts.
Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.

Code Européen de déchets:
06 10 02* (déchets contenant des substances dangereuses)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 2067

ADR : UN 2067

RID : UN 2067

IMDG : UN 2067

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : ENGRAIS AU NITRATE D'AMMONIUM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

ADR : ENGRAIS AU NITRATE D'AMMONIUM
RID : ENGRAIS AU NITRATE D'AMMONIUM
IMDG : AMMONIUM NITRATE BASED FERTILIZER

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 5.1
ADR : 5.1
RID : 5.1
IMDG : 5.1

Classe de danger subsidiaire :

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : III
Code de classification : O2
Numéro d'identification du danger : 50
Étiquettes : 5.1

ADR
Groupe d'emballage : III
Numéro d'identification du danger : 50
Étiquettes : 5.1
Code de restriction en tunnels : (E)

RID
Groupe d'emballage : III
Code de classification : O2
Numéro d'identification du danger : 50
Étiquettes : 5.1

IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 5.1
EmS Code : F-H, S-Q

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN
Dangereux pour l'environnement : non

ADR
Dangereux pour : non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

l'environnement

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : nitrate d'ammonium
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie		Quantité 1	Quantité 2
2	Nitrate d'ammonium: formule d'engrais	1 250 t	5 000 t

Autres réglementations : Stockage : concerné par la rubrique 4702-II (ex 1331-II) de la Nomenclature des Installations Classées. (Décret 2014-285 du 3 mars 2014).

Décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, qui fixe des valeurs limites : 50 mg/l en NO₃⁻ et 0.1 mg/l en NH₄⁺.

Arrêté du 3 mai 2002 définissant les conditions de validité d'un essai de détonabilité pour un engrais à base de nitrate d'ammonium et à forte teneur en azote.

Règlement (UE) no 98/2013 du Parlement européen et du Conseil du 15 janvier 2013 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Annexe II

Il est obligatoire de déclarer toute transaction suspecte, disparition ou vol de ce produit au point de contact national. En France, ses coordonnées sont :
Pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale
Plateau d'investigation Armes à feu et explosifs (PIXAF)
Adresse mail : pixaf@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Téléphone : +33 1 78 47 34 29

Règlement (CE) no 2003/2003 relatif aux engrais

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte complet pour autres abréviations

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Ox. Sol. : Matières solides comburantes

Information supplémentaire

Conseils relatifs à la formation : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs., Formation régulière de tous les employés impliqués dans le transport de matières dangereuses (conformément au chapitre 1.3 de l'ADR).

Autres informations : Publiée suivant le règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, et à ses amendements.
Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Editeur : Borealis, Group Product Stewardship / Mikaela Eriksson.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Chemical Safety Report, Ammonium Nitrate. FARM REACH Consortium, 2015

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Alliance Occitane n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Alliance Occitane avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Utilisations identifiées:

Utilisation: Fabrication

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	: SU 3: Production Industrielle (Tout)
Catégories de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC1: Fabrication de substances

Utilisation: Formulation

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	: SU 10: Formulation
Catégorie de produit chimique	: PC12: Engrais
Catégories de processus	: PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC2:** Formulation de préparations

Utilisation: Utilisation industrielle, Utilisation en tant qu'intermédiaire

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteurs d'utilisation finale : **SU8:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

Catégorie de produit chimique : **PC19:** Intermédiaire

Catégories de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants)
PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Utilisation: Utilisation professionnelle, Utilisation engendrant une dispersion large

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteurs d'utilisation finale : **SU1:** Agriculture, sylviculture, pêche

Catégorie de produit chimique : **PC12:** Engrais

Catégories de processus : **PROC2:** Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC8b, ERC8e:** Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Utilisation: Utilisation par les consommateurs, Utilisation engendrant une dispersion large

- Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
- Catégorie de produit chimique : **PC12:** Engrais
- Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC8b, ERC8e:** Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

1. Titre court du scénario d'exposition: Fabrication

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	: SU 3: Production Industrielle (Tout)
Catégories de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC1: Fabrication de substances

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1: Fabrication de substances

Remarques	: L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.
-----------	--

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Fabrication, Mesures générales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15:
Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre les concentrations jusqu'à 100 %.

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, faible empoussièrement

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 8 h

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Vitesse de ventilation par heure : 1 - 3

Remarques : On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer un bon niveau de ventilation générale (au moins 1 à 3 changements d'air par heure). Laver immédiatement la contamination de la peau.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau, Vêtements de protection à manches longues, Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. (Efficacité (d'une mesure): 90 %)

Protection des yeux, Lunettes

Protection respiratoire, non (Efficacité (d'une mesure): 0 %)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Minimiser le nombre de personnes exposées., Extraction efficace du contaminant., Minimisation des phases manuelles., Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés., Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail., À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Fabrication PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Un côté de main seulement (240 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Système clos (contact minimum pendant les opérations de routine)

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Fabrication PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Fabrication PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Un côté de main seulement (240 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Fabrication

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Fabrication PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Deux mains (960 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Fabrication PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Deux mains (960 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Fabrication PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.10 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Fabrication

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.11 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Fabrication

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Un côté de main seulement (240 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC1			Autres			
Remarques:		L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.				

Travailleurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique,	Inhalation	0,01 mg/m ³	< 0,01

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

		Long terme			
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,003 mg/kg p.c./jour	< 0,01
		Systémique, Long terme	toutes les voies		< 0,01
PROC2	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,01 mg/m ³	< 0,01
		Systémique, Long terme	Dermale	0,137 mg/kg p.c./jour	0,027
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,027
PROC3	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,069 mg/kg p.c./jour	0,013
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,016
PROC4	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,686 mg/kg p.c./jour	0,134
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,148
PROC8a	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,282
PROC8b	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,271
PROC9	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,686 mg/kg p.c./jour	0,134
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,137
PROC14	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

		Source, Systémique, Long terme			
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,343 mg/kg p.c./jour	0,067
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,07
PROC15	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,034 mg/kg p.c./jour	< 0,01
		Systémique, Long terme	toutes les voies		< 0,01
Remarques:		LEV = Ventilation locale.			
		Dermique, local, à long terme: il n'y a pas de DNEL disponible ni de valeur de référence appropriée donc une estimation d'exposition dermique quantitative n'est pas significative.			
		Evaluation qualitative : comme un équipement de protection personnelle est porté, le risque d'effets locaux via une exposition à long terme est considéré comme contrôlé.			

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

La fiche de données de sécurité disponible indique à l'utilisateur les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles qui lui permettent de travailler en toute sécurité avec la substance ou le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit veiller à ce que les risques soient gérés au moins à un niveau équivalent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

1. Titre court du scénario d'exposition: Formulation

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	: SU 10: Formulation
Catégorie de produit chimique	: PC12: Engrais
Catégories de processus	: PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC2: Formulation de préparations

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2: Formulation de préparations

Remarques	: L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.
-----------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation, Mesures générales

PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15:
Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Traitement d'articles par trempage et versage, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire, PC12: Engrais

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance : Couvre les concentrations jusqu'à 100 %.
dans le Mélange/l'Article

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, Liquide, Empoussièrément: Faible

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 8 h

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Vitesse de ventilation par heure : 1 - 3

Remarques : On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer un bon niveau de ventilation générale (au moins 1 à 3 changements d'air par heure). Laver immédiatement la contamination de la peau.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau, Vêtements de protection à manches longues, Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

l'employé. (Efficacité (d'une mesure): 90 %)

Protection des yeux, Des lunettes de sécurités ou masque de visage.

Protection respiratoire, non (Efficacité (d'une mesure): 0 %)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Minimiser le nombre de personnes exposées., Extraction efficace du contaminant., Minimisation des phases manuelles., Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés., Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail., À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Un côté de main seulement (240 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Deux mains (960 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Deux mains (960 cm²)

Conditions et mesures techniques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.10 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.11 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.12 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour:

Formulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Un côté de main seulement (240 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC2			Autres			
Remarques:		L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.				

Travailleurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PROC2	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,01 mg/m ³	< 0,01
		Systémique, Long terme	Dermale	0,137 mg/kg p.c./jour	0,027
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,027
PROC3	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,069 mg/kg p.c./jour	0,013
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,016
PROC4	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,686 mg/kg p.c./jour	0,134
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,148
PROC5	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,282
PROC8a	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,282
PROC8b	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,271
PROC9	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,686 mg/kg p.c./jour	0,134
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,137
PROC13	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,271
PROC14	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,343 mg/kg p.c./jour	0,067
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,07
PROC15	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,034 mg/kg p.c./jour	< 0,01
		Systémique, Long terme	toutes les voies		< 0,01
Remarques:		LEV = Ventilation locale.			
		Dermique, local, à long terme: il n'y a pas de DNEL disponible ni de valeur de référence appropriée donc une estimation d'exposition dermique			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

	quantitative n'est pas significative.
	Evaluation qualitative : comme un équipement de protection personnelle est porté, le risque d'effets locaux via une exposition à long terme est considéré comme contrôlé.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

La fiche de données de sécurité disponible indique à l'utilisateur les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles qui lui permettent de travailler en toute sécurité avec la substance ou le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit veiller à ce que les risques soient gérés au moins à un niveau équivalent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation industrielle, Utilisation en tant qu'intermédiaire

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	: SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
Catégorie de produit chimique	: PC19: Intermédiaire
Catégories de processus	: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Remarques : L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

sont pas nécessaires pour l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Mesures générales

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Traitement d'articles par trempage et versage, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation, Utilisation en tant que réactif de laboratoire, PC19: Intermédiaire

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre les concentrations jusqu'à 100 %.

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, Liquide, Empoussièrément: Faible

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 8 h

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Vitesse de ventilation par heure : 1 - 3

Remarques : On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer un bon niveau de ventilation générale (au moins 1 à 3 changements d'air par heure). Laver immédiatement la contamination de la peau.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau, Vêtements de protection à manches longues, Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. (Efficacité (d'une mesure): 90 %)

Lunettes

Protection respiratoire, non (Efficacité (d'une mesure): 0 %)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de bonne pratique : Minimiser le nombre de personnes exposées., Extraction efficace du contaminant., Minimisation des phases manuelles., Eviter le contact avec des outils et des objets contaminés., Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail., À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Un côté de main seulement (240 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Système clos (contact minimum pendant les opérations de routine)

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Un côté de main seulement (240 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Exposition par la peau : Deux mains (960 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Deux mains (960 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.10 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.11 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

2.12 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.13 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation en tant qu'intermédiaire

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Un côté de main seulement (240 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC6a			Autres			
Remarques:		L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.				

Travailleurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,01 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,003 mg/kg p.c./jour	< 0,01

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

		Systémique, Long terme	toutes les voies		< 0,01
PROC2	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,01 mg/m ³	< 0,01
		Systémique, Long terme	Dermale	0,137 mg/kg p.c./jour	0,027
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,027
PROC3	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,069 mg/kg p.c./jour	0,013
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,016
PROC4	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,686 mg/kg p.c./jour	0,134
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,148
PROC5	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,282
PROC8a	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,282
PROC8b	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,271
PROC9	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique,	Dermale	0,686 mg/kg	0,134

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

		Long terme		p.c./jour	
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,137
PROC13	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,271
PROC14	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,343 mg/kg p.c./jour	0,067
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,07
PROC15	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,1 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,034 mg/kg p.c./jour	< 0,01
		Systémique, Long terme	toutes les voies		< 0,01
Remarques:		LEV = Ventilation locale.			
		Dermique, local, à long terme: il n'y a pas de DNEL disponible ni de valeur de référence appropriée donc une estimation d'exposition dermique quantitative n'est pas significative.			
		Evaluation qualitative : comme un équipement de protection personnelle est porté, le risque d'effets locaux via une exposition à long terme est considéré comme contrôlé.			

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

La fiche de données de sécurité disponible indique à l'utilisateur les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles qui lui permettent de travailler en toute sécurité avec la substance ou le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit veiller à ce que les risques soient gérés au moins à un niveau équivalent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation professionnelle, Utilisation engendrant une dispersion large

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	: SU1: Agriculture, sylviculture, pêche
Catégorie de produit chimique	: PC12: Engrais
Catégories de processus	: PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8b, ERC8e: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8b, ERC8e: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Remarques	: L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.
-----------	--

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation professionnelle, Mesures générales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

PROC2, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC11: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Pulvérisation en dehors d'installations industrielles, PC12: Engrais

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre les concentrations jusqu'à 100 %.

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, Liquide, Empoussièremet: Faible

Fréquence et durée d'utilisation

Durée de l'activité : < 8 h

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur : Intérieur

Vitesse de ventilation par heure : 1 - 3

Remarques : On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé. Assurer un bon niveau de ventilation générale (au moins 1 à 3 changements d'air par heure). Laver immédiatement la contamination de la peau.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les déagements, les dispersions, et les expositions

Systèmes de gestion intégrés de sécurité

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Protection de la peau, Vêtements de protection à manches longues, Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé. (Efficacité (d'une mesure): 90 %)

Des lunettes de sécurités ou masque de visage.

Protection respiratoire, non (Efficacité (d'une mesure): 0 %)

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

Conseils supplémentaires de : Minimiser le nombre de personnes exposées., Extraction

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

bonne pratique

efficace du contaminant., Minimisation des phases manuelles., Éviter le contact avec des outils et des objets contaminés., Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail., À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation professionnelle

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm2)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation professionnelle

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm2)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation professionnelle

PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Deux mains (960 cm2)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation professionnelle

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Deux mains (960 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation professionnelle

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Palmes des deux mains (480 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement Procédé semi-fermé par lots avec exposition contrôlée occasionnelle.

2.10 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: Utilisation professionnelle

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Deux mains et poignets (1500 cm²)

Conditions et mesures techniques

Mesures de confinement non

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Vêtements de protection, Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé., Porter seulement des gants n'est pas suffisant. (Efficacité (d'une mesure): 96 %)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8b ERC8e			Autres			
Remarques:		L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.				

Travailleurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PROC2	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,01 mg/m ³	< 0,01
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,137 mg/kg p.c./jour	0,027
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,027
PROC5	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	1 mg/m ³	0,028
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,296
PROC8a	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,282
PROC8b	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	1,371 mg/kg p.c./jour	0,268
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,282
PROC9	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique,	Inhalation	0,5 mg/m ³	0,014

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

		Long terme			
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	0,686 mg/kg p.c./jour	0,134
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,148
PROC11	ECETOC TRA	Intérieur sans Ventilation avec Aspiration à la Source, Systémique, Long terme	Inhalation	1 mg/m ³	0,028
		Intérieur, Systémique, Long terme	Dermale	4,284 mg/kg p.c./jour	0,837
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,865

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

La fiche de données de sécurité disponible indique à l'utilisateur les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles qui lui permettent de travailler en toute sécurité avec la substance ou le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit veiller à ce que les risques soient gérés au moins à un niveau équivalent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation par les consommateurs, Utilisation engendrant une dispersion large

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Catégorie de produit chimique : **PC12:** Engrais

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC8b, ERC8e:** Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8b, ERC8e: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

Remarques : L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: Utilisation par les consommateurs PC12: Engrais

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article : Couvre les concentrations jusqu'à 50 %.

Forme Physique (au moment de l'utilisation) : Solide, faible empoussièrément

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Fréquence d'utilisation : pas fréquent.

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposition par la peau : Intérieur des mains / une main / paume des mains (428 cm²)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Ammonitrate > 28 % N

Version 1.0

Date de révision: 31.07.2017

Extérieur / Intérieur : Intérieur
Extérieur / Intérieur : Extérieur

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Mesures pour le consommateur : Conserver hors de la portée des enfants.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8b ERC8e			Autres			
Remarques:		L'évaluation de l'exposition et la caractérisation du risque ne sont pas nécessaires pour l'environnement.				

Consommateurs

Contribution au Scénario	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	RCR
PC12	ECETOC TRA	Systémique, Long terme	Dermale	1,429 mg/kg p.c./jour	0,558
		Systémique, Long terme	toutes les voies		0,558

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

La fiche de données de sécurité disponible indique à l'utilisateur les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles qui lui permettent de travailler en toute sécurité avec la substance ou le mélange. Si d'autres mesures de gestion des risques / conditions opérationnelles sont adoptées, l'utilisateur doit veiller à ce que les risques soient gérés au moins à un niveau équivalent.